

FRAIS DE FORMATION

DAEU-A METZ	UNIVERSITÉ (en présentiel à METZ)		CNED (à distance)	CNED + UNIVERSITÉ (mixte)
	A TITRE PERSONNEL	PAR L'EMPLOYEUR	A TITRE PERSONNEL	A TITRE PERSONNEL (OU PAR L'EMPLOYEUR)
	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS CNED (3) + (4) si 4 matières CNED	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS CNED (3) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)
1 MATIÈRE	170 € + 125 €	170 € + 350 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 125 € (ou 350 €)
2 MATIÈRES	170 € + 250 €	170 € + 700 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 250 € (ou 700 €)
3 MATIÈRES	170 € + 375 €	170 € + 1050 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 375 € (ou 1050 €)
4 MATIÈRES	170 € + 500 €	170 € + 1400 €	170 € + 50 € ⁽⁴⁾ + CNED	170 € + CNED + 500 € (ou 1400 €)

(1) Il s'agit des **droits universitaires (frais de scolarité) 170 € par année d'études**

Ces droits sont à régler intégralement au moment de l'inscription administrative (IA) - aucune exonération possible.

(2) Il s'agit des **Frais de Formation Professionnelle Continue** approuvés par le CA (Conseil d'Administration) de l'Université de Lorraine. Ces frais sont distincts des droits universitaires et font l'objet d'un Contrat établi en fonction du nombre de matières suivies à l'Université **125 € par matière choisie en présentiel à l'Université**

(3) Il s'agit des **Frais de Formation redevables auprès de CNED de VANVES.**

Pour toute information, veuillez vous renseigner auprès du CNED : <https://www.cned.fr>

(4) Il s'agit des frais redevables par les stagiaires ayant choisi de préparer 4 matières avec le CNED, dans le cadre d'un "Contrat de formation professionnelle continue" signé avec l'Université de Lorraine.

Le coût de formation = Droit universitaire + Frais de Formation Professionnelle Continue

Les frais de formation sont dus à chaque inscription ou réinscription

L'inscription auprès de CNED est une démarche personnelle effectuée par chaque candidat admis à l'Université

Cette opération sera faite uniquement après votre admission, après le paiement des droits universitaires (170 €) et après la validation des "documents à télécharger" sur <https://dematpj.univ-lorraine.fr>. Le "certificat de scolarité" est l'unique justificatif de la part de l'Université nécessaire pour l'inscription auprès du CNED. Vous devez le télécharger depuis ENT, "Dossier étudiant".

Le DAEU ne peut se préparer en CANDIDAT LIBRE

Statut du candidat admis au DAEU >>>> Stagiaire de la Formation Professionnelle Continue (pas de statut étudiant)

Les stagiaires de la formation professionnelle continue **ne payent pas** la CVEC (Contribution Vie Etudiante Campus)